

Courrier adressé à Madame Muriel Larrouy Déléguée à l'accessibilité dans les transports

2017-02-26 01:01:01

Objet : Mise en place de wagons sans WiFi

Madame Muriel Larrouy

Déléguée à l'accessibilité dans les transports Délégation ministérielle à l'Accessibilité

92055 Paris-La-Défense Cedex

Paris, le 15 février 2017 Objet : Mise en place de wagons sans WiFi

Madame,

A l'occasion d'une récente actualité, nous avons été alertés par plusieurs de nos adhérents atteints d'hypersensibilité électromagnétique, concernant le déploiement du WiFi sur le réseau TGV, puis à terme sur l'ensemble de trains du réseau SNCF.

Voyager est déjà très éprouvant pour les personnes devenues électrosensibles du fait que les trains, véritables cages de Faraday, constituent des zones d'exposition élevée à cause d'un environnement électrique important et de l'exposition aux rayonnements émis par les portables des autres voyageurs. La généralisation du WiFi risque de signifier, pour ces personnes une inaccessibilité définitive aux transports ferrés. Au moment où la SNCF fait des efforts pour accueillir les personnes handicapées, elle laisserait alors à quai ces personnes électrosensibles, victimes d'une situation de handicap nouvelle. Car nombre de celles-ci ont déjà obtenu la reconnaissance de travailleur handicapé, ou d'invalidité, ou disposent d'attestations médicales certifiant qu'elles doivent être protégées au maximum des ondes électromagnétiques sous peine de graves souffrances cérébrales ou d'aggravation de leur état de santé.

Ce déploiement impose également une exposition subie aux femmes enceintes ou parents de jeunes enfants soucieux de protéger leur développement et leur santé et plus généralement toutes les personnes qui souhaitent vivre « dans un environnement équilibré et respectueux de la santé », (art. 1 de la Charte de l'environnement, inscrite dans nos principes constitutionnels).

En outre, cette décision va à l'encontre du principe de sobriété introduit par le législateur dans notre droit depuis 2015, pour protéger les populations et, tout particulièrement, les populations les plus sensibles.

Notre association porte depuis 2013 une revendication relative à la régulation des communications sans fil dans les transports et la mise en place de wagons sans WiFi et sans portable sur le modèle de ce qui a été fait pendant des années pour le tabac nous semble être une demande raisonnable. Nous avons d'ailleurs [écrit à M. Guillaume PEPY]([Courrier-adresse-a-Monsieur.html](#)) en ce sens.

Nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer pour vous expliquer plus en détail la situation de handicap subie par les personnes électrosensibles, tout particulièrement dans les transports et initier avec vous une réflexion relative à leur accessibilité.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire Madame, à l'expression de notre parfaite considération. Pour Priartem, sa présidente, Janine Le Calvez

PJ : Plate-forme revendicative sur l'EHS de PRIARTEM/Électrosensibles de France Courrier à M. Guillaume PEPY

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026